

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES A

Durée : 3 heures

ALLEMAND

Pour rappel, l'épreuve d'allemand en PT LVA dure 3h et consiste à rédiger en allemand une synthèse de 450-500 mots de cinq documents très actuels : trois textes et deux autres documents qui peuvent être aussi bien une image, un schéma, une bande dessinée qu'un tableau de chiffres ou de statistiques.

Le sujet d'allemand de la session 2015 reposait sur cinq documents : trois documents textuels, une photo et une bulle de bande dessinée, liés à une problématique qui était *Tierische Intelligenz und Tierversuche: ein Paradox?*, sujet d'actualité régulièrement traité dans les médias depuis trois, quatre ans, qui ne posait pas de difficultés de compréhension. Il n'y avait pas de difficultés insurmontables au niveau de la compréhension lexicale, l'ensemble des documents permettait de comprendre la problématique traitée, à savoir l'intelligence animale reconnue et le paradoxe de l'expérimentation animale sur des sujets intelligents, problématique aussi bien scientifique, que philosophique et sociétal. Le sujet semble avoir été apprécié par les candidats qui l'ont traité avec les bons arguments.

Il est indéniable que dans la grande majorité des copies d'allemand, la méthodologie de l'exercice de la synthèse est de mieux en mieux maîtrisée, ce qui explique que la moyenne en allemand est en hausse depuis deux ans.

Le niveau d'allemand est également en progrès car avec l'exercice de synthèse, les étudiants sont libres dans leur syntaxe, ils utilisent les formulations et le lexique qu'ils maîtrisent, ce qui se ressent sur la note finale.

La perte de points se situe au niveau des copies qui n'exploitent pas tous les documents, ne respectent pas le nombre de mots ou oublient de les comptabiliser, ne structurent pas la synthèse, ne donnent pas de titre à la synthèse, font des fautes de grammaire impardonnables à ce niveau (syntaxe défailante principalement, système verbal et temps non maîtrisés). Les fautes d'articles sont devenues classiques dans les copies des francophones. Peut-être que les révisions pourraient mettre l'accent sur la reconnaissance des articles en fonction des suffixes. Certains sont à connaître à ce niveau, *-heit, -keit, -schaft*, toujours féminins par exemple. La rection des prépositions (*mit + dat*, etc) serait à optimiser également pour gagner quelques points.

On rappellera également aux candidats de soigner leur copie et leur écriture, certaines copies sont de véritables brouillons, particulièrement difficiles à déchiffrer. Il est parfois impossible de faire la différence entre un « n » et un « r » en fin d'article, dans le doute l'examinateur compte une faute... Donc pensez à soigner votre écriture et à prendre quelques minutes pour relire consciencieusement votre copie.

La session 2015 en allemand maintient une moyenne légèrement supérieure aux autres langues avec des sujets de difficulté pourtant comparable. L'effort doit donc être maintenu pour optimiser sur l'ensemble des copies méthodologie de la synthèse de documents, justesse et précision de la langue, richesse du contenu et rendu de la problématique.

ANGLAIS

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Le dossier pour l'épreuve d'anglais de la session 2015 abordait un sujet souvent traité dans l'actualité ces derniers mois : les drones, leurs différentes utilisations ainsi que les avantages et les inconvénients liés à ces utilisations. Il insistait tout particulièrement sur la question de la législation, ou plutôt de l'absence de législation, en la matière.

Le dossier était constitué de 5 documents : un article du *LA Times* présentait différentes utilisations possibles des drones, traitait la question sous l'angle de la sécurité et du respect de la vie privée, potentiellement menacées par ces appareils, et notait que la législation était très floue dans ce domaine. L'article du *New York Times* mentionnait le survol d'une centrale nucléaire en France et, plus globalement, les dangers possibles occasionnés par les survols effectués par les drones. L'article de *The Economist* permettait de faire un point sur la législation en vigueur aux Etats-Unis et, plus exactement, sur le flou ou les risques de cette législation en gestation, questions reprises par le dessin humoristique paru dans le même magazine qui représentait un employé de la Federal Aviation Authority empêchant différents utilisateurs de faire voler leurs engins. Enfin, un tableau provenant du site *people-press.org* donnait les résultats d'un sondage à propos des risques liés aux drones militaires.

La question posée invitait donc les candidats à réfléchir à la nature des défis auxquels les gouvernements doivent faire face compte-tenu des différentes utilisations possibles de ces engins volants de plus en plus courants.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les bonnes copies sont celles qui ont su, dans un bon anglais, respecter les critères de la synthèse et intégrer de façon pertinente le document 5. Elles sont hélas peu nombreuses. La plupart des candidats sont restés à la surface de ce document, ou l'ont mal compris, en déclarant par exemple "*US citizens are afraid of drones because they may endanger their life*", ce qui était un contresens sur les enseignements du sondage.

MÉTHODE

La méthode semble acquise, en général, et a été bien respectée dans la plupart des copies. Cependant, de nombreuses copies ont montré que les conseils prodigués dans les rapports des deux sessions précédentes, auxquels il serait bon de se référer, n'avaient pas toujours été appliqués. On attend une synthèse de documents. Or, dans certaines copies, les idées proviennent bien des articles mais ne sont pas synthétisés. Par exemple, il était inutile de reprendre l'exemple des centrales nucléaires en France en détail alors que le jury attendait une référence au fait que cela soulève un problème de sécurité ("*a security issue*").

Titre

La synthèse doit comporter un titre comme cela est spécifié dans les consignes. De nombreuses copies n'en avaient pas. Il est difficile de reprocher aux candidats d'utiliser des expressions passe-partout et qui leur semblent utiles mais la récurrence de certains clichés peut rebuter le correcteur (malgré lui). Le traditionnel « *in a nutshell* » répété à l'envi peut avoir cet effet. Trop de titres, par exemple, comprenaient l'expression '*boon or bane*'... aussi très présente dans les corps des textes.

Certains titres ne convenaient pas : ‘*Drones or not drones, what is the question*’ ne veut rien dire et ne respecte pas la citation d’origine. ‘*Drones? Kind of a real issue...*’ est le reflet d’un niveau de langue qui ne correspond pas aux attentes du jury. Ce dernier a eu le plaisir de lire de très bons titres comme ‘*Will unmanned aircraft remain up in the air?*’ qui allie un bon jeu de mots à une expression qui résume bien le texte, ou encore : ‘*Rethinking a set of rules for drones*’. On peut également citer ‘*Drones: A state of the art technology with broken wings?*’.

Plan

Ont été trouvés dans de nombreuses copies des plans à l’envers qui ne fonctionnent pas. Par exemple : 1) l’aspect juridique et légal 2) l’aspect sociétal alors que les questions juridiques et légales ne se comprennent que dans la mesure où l’aspect sociétal (risque des drones sur la vie privée et la sécurité) est présenté au préalable. Il convient donc d’exposer cet aspect en premier.

Le plan suivant : 1) privacy 2) legal issues 3) safety ne convenait pas non plus. C’est parce qu’il y a des “*privacy*” et “*safety issues*” que résulte un besoin de légiférer, et non l’inverse.

De nombreux candidats ont aussi perdu des points cette année parce qu’ils ne respectaient pas du tout le plan annoncé en introduction, leurs parties faisaient apparaître des idées très mélangées. Par exemple une partie sur “*privacy*” aborde déjà la question juridique et légale alors qu’une partie sur la législation est prévue (ou annoncée en tout cas). L’ensemble est alors très confus.

Problématique

Beaucoup de copies ont identifié la problématique, c’est à dire la question de la législation, à la fin seulement, en conclusion. Ainsi, on a pu lire : “*rules need to be implemented*” en conclusion alors qu’ils s’agissaient bien du cœur de la question.

Introduction

Les introductions démesurément longues dans lesquelles on ne retire aucune remarque synthétique de l’énumération fastidieuse de documents et de titres sont à éviter. Inutile de recopier titres, sources et dates pour chaque document.

A contrario, certaines introductions sont trop courtes et ne mentionnent pas du tout le fait qu’il s’agit de faire la synthèse d’un dossier composé de divers documents. Les introductions peuvent certes être légères, il est inutile de mentionner les titres des articles par exemple, mais il importe qu’il soit stipulé tout de même que les informations fournies proviennent d’un dossier !

Organisation des idées

Cette année, beaucoup d’étudiants semblent avoir eu du mal à organiser le contenu de leurs parties, qui tenaient souvent du fourre-tout.

Un problème méthodologique de base apparaît notamment lorsque les exemples précèdent l’argument principal, ce qui donne au lecteur une impression de confusion. Un exemple ne constitue qu’une première étape du raisonnement et il faut aller plus loin.

Pour éviter l’effet de catalogue, il faut absolument apprendre à organiser un paragraphe et éviter le recopiage des textes. Il est judicieux d’utiliser des “*étiquettes*” telles que: *from a social* (puis *political, historical, economic, etc...*) *point of view*.

Pour une partie sur les usages et avantages des drones, les arguments pouvaient être utilement classés grâce à des adjectifs comme ‘*recreational*’, ‘*civilian*’, ‘*military*’, ‘*commercial*’, etc.

Certaines copies se sont concentrées sur un nombre trop limité d'idées en accordant notamment trop d'importance au document 2 qui était plus facile et mieux compris, avec une description en détail des problèmes des centrales nucléaires et la mention inutile de Ségolène Royal. On a même pu lire : '*even Ségolène Royal doesn't know!*', ce qui présentait un intérêt plus que secondaire.

Il fallait aussi saisir que deux documents (l'article de *The Economist* et le dessin), étaient publiés ensemble, ce qui pouvait aider grandement pour comprendre le dessin. Beaucoup d'interprétations fantaisistes ont été tirées de la lecture des deux documents en question, telles que 'les utilisateurs de drones devront aller à l'aéroport', ou encore 'l'homme à barbe est sans doute un terroriste'.

CONCLUSION

Ne pas oublier de rédiger une courte conclusion. De nombreuses copies n'en contenaient hélas pas. Par ailleurs, celle-ci ne doit bien sûr se contenter de répéter exactement la même chose que dans l'introduction.

Attention à ne pas utiliser le modal '*should*' ("*governments should use drones for the progress it could bring but needs to institute laws*")(*sic*), "*governments should forbide* (*sic*) *spying and dangerous activity*") qui est un élément de subjectivité mal venu ici.

Les candidats doivent en effet toujours garder à l'esprit qu'une synthèse doit rester objective. Aucun élément subjectif ou extérieur aux documents ne doit apparaître, que ce soit en introduction, en conclusion ou dans le développement.

De même, les citations, parfois nombreuses et très longues dans certaines copies sont à éviter.

Veillez à mentionner les documents, et à souligner les titres des journaux.

Le jury souhaite aussi attirer l'attention des candidats sur le fait que les faux décomptes de mots sont lourdement pénalisés.

Langue

Il conviendra de consulter les rapports précédents, et notamment celui de 2013. Quelques rappels :

Lexique

Il convient de maîtriser le vocabulaire spécifique à la synthèse. Un dessin se dit '*drawing*', et on pouvait utiliser *table* ou *graph* pour évoquer le tableau des résultats du sondage. De même, ne pas confondre '*a poll*' et '*a pool*' ou '*a pole*'.

De façon plus spécifique au thème de cette année, on relèvera des confusions sur '*fly/ flight, flies/flights*'. Par exemple, le jury a trouvé des phrases du type : '*they intend to ban such flies*' '*to stop this kind of flies*'.

Les verbes irréguliers doivent être connus (et tout particulièrement, en l'espèce, *fly flew flown*) tout comme le bon usage des prépositions adéquates (*spy ON*) ou les pluriels particuliers (*aircraft/aircrafts*). *Privacy* n'est pas un adjectif et ne saurait être confondu avec *private* (*private life*) et *judiciary* est également un nom à ne pas confondre avec *judicial*. Des problèmes en rapport avec le choix judicieux de *use, utilisation, utility, usefulness* ont également été notés, tout comme d'autres en rapport avec le bon usage de *threat* (nom) ou de *threaten* (verbe). Les traditionnelles confusions relatives à *rise, arise, raise, arouse* auraient pu être moins nombreuses, tout comme celles relatives à

policy, politics et police, ou encore *scarring et scaring*. Le verbe ‘*to raise*’ est beaucoup trop souvent très mal utilisé.

Notons également la méconnaissance de ‘*attempt*’ et la confusion avec ‘atteinte à’ dans de nombreuses copies : **an attempt to privacy* or **drones attempt to privacy or security*, **drones attempt to airplanes*. A l’inverse, ‘tentative’ est également mal traduit en anglais, le nom ‘*try*’ étant fautivement préféré à ‘*attempt*’.

Veillez à recopier correctement les mots présents dans le dossier. On écrira ainsi ‘*to endanger*’ et non ‘*to engender*’. L’emploi de ‘*civil*’ ou ‘*civils*’ au lieu de ‘*civilians*’, par exemple, est d’autant plus coupable que le ce dernier mot est présent dans le dossier.

Syntaxe

Le jury déplore une langue souvent déficiente, avec des fautes récurrentes dans certaines copies sur des erreurs de grammaire de base.

Pour les niveaux les plus faibles, il faut impérativement combler les lacunes. Les points suivants doivent servir de ‘checklist’ et doivent être acquis, si besoin en autonomie, avant le jour J.

Faut-il vraiment rappeler que les adjectifs sont invariables en anglais, qu’un ‘s’ marque la 3ème pers du singulier du présent simple et que les verbes irréguliers doivent être appris ?

Ont trop souvent posé problème :

- La détermination : *drone*, sans article, ou **the drones* quand il s’agit d’une généralité ne convenaient pas. Evitez absolument *‘*the document 3*’ mais écrivez ‘*document 3*’
- Les pronoms relatifs. Enormément de confusions *who/which* (plus souvent écrit **wich*)
- La confusion entre *like* et *as*.
- Les questions. Au risque de succomber à la tentation du sottisier, le jury a compilé la liste suivante (hélas loin d’être exhaustive) à partir de ce qui lui a été donné de lire cette année : **why does it could be good?* **what are challenges do governments have to face?*, **will drones do become a threat?*, **why do governements should regulate?*, **how does the government should react?*, **does drones are a threat?*
- Les modaux (**they will must pay*, **it will deals with*, **they can interfering with aviation activities*)
- La construction des verbes selon les temps grammaticaux (**we seen that*, **the drones are became*)

Un travail régulier tout au long de la préparation au concours, une lecture attentive des rapports de jury afin de bien comprendre les attentes de celui-ci et une mise en application plus rigoureuse des conseils prodigués par les enseignants de langue vivante devraient permettre l’acquisition de bons réflexes pour cette épreuve de synthèse. Certaines bonnes copies ont su le démontrer cette année encore et le jury s’en félicite.

ARABE

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Les cinq documents de l'épreuve avaient pour thème commun la situation des libertés individuelles et collectives dans le monde arabe. Le premier document faisait état des avancées en matière de démocratie en Tunisie, où les personnalités politiques qui se sont succédé depuis la révolution du Jasmin ont accordé la priorité au processus de démocratisation. Le second document reflétait un mouvement contraire, en Egypte, où le nouveau président met en place des mesures coercitives visant à réduire les libertés collectives, dont le droit de manifester. Le 3^{ème} document illustre les deux mouvements précédents à la fois : la libération du militant des droits de l'homme bahreïni Nabil Rajab montrait une certaine souplesse des autorités, mais des réserves sont émises, car la loi du pays ne protège pas explicitement les citoyens qui critiqueraient ouvertement le gouvernement. Le 4^{ème} document indiquait un classement des pays arabes en matière de liberté de la presse, établi par l'ONG « Reporters sans frontières ». Il révélait que malgré les légères avancées de certains pays arabes, tous se situent en bas de l'échelle au niveau mondial. Enfin, le 5^{ème} document résumait assez bien la situation actuelle : les chefs d'Etat arabes (représentés par un homme portant une couronne et des bottes militaires, symboles dans ce contexte du pouvoir absolu et de la coercition) feignent de donner davantage de libertés aux citoyens, mais, en réalité, ces derniers sont maintenus sous une surveillance à laquelle ils ne peuvent échapper (l'oiseau relâché à l'intérieur d'une cage plus grande).

La problématique qui se dégageait de l'ensemble des documents était donc l'antagonisme entre d'un côté, un développement des libertés en marche dans les pays arabes, et, de l'autre, les freins que lui imposent les autorités en général.

Le plan de la synthèse pouvait donc s'articuler autour de l'opposition recul/avancée.

REMARQUES GÉNÉRALES

L'ensemble des candidats ont compris les documents. Peu de contre-sens ont été relevés. Ils ont respecté, à quelques exceptions près, les exigences formelles : les synthèses comportaient un titre, une introduction, un développement, une conclusion, et ne dépassaient pas les 450-500 mots.

Des efforts ont été faits pour organiser les éléments de réponse selon un plan bipartite, même si, au niveau de la présentation, cette division n'apparaissait pas souvent clairement : peu de formules de transition pour annoncer une nouvelle partie, pas de passage à la ligne, et, à l'intérieur d'une même partie, peu de liens logiques pour indiquer le rapport entre deux idées successives (cause à effet, ajout, opposition, comparaison...)

L'opposition régression/progression des libertés a été bien vue, mais montrée de façon brouillonne.

Toutefois, la caricature a souvent été très superficiellement traitée, voire seulement effleurée ou même oubliée, alors que le message qu'elle véhiculait résumait assez fortement la problématique ! On rappellera que la synthèse doit porter sur **la totalité** des documents.

Les meilleures copies sont celles qui laissaient le mieux apparaître une vue **synthétique et organisée** des différentes idées véhiculées dans les documents. Les candidats qui ont réussi à prendre de la hauteur et à reformuler à leur manière les éléments essentiels et représentatifs de la problématique ont obtenu les meilleures notes. En revanche, le copier-coller à outrance (une copie contenait un paragraphe recopié entier!), l'absence de mise en relation des différents éléments de réponse et l'impression de désordre dans la présentation ont été sanctionnés.

MÉTHODE

Rappelons d'abord que l'objet d'une synthèse est de restituer de manière condensée la ligne directrice et les éléments essentiels d'un ensemble de données, de sorte qu'une personne qui n'aurait pas eu connaissance des documents sources pourrait, en lisant la synthèse, avoir une vision claire des informations qu'ils contiennent et des enjeux qu'ils présentent.

Se contenter d'une description condensée linéaire des documents ne permettait pas de faire apparaître la ligne directrice globale. Le fait de résumer, et donc nécessairement de restreindre la somme des données, doit être compensé par une mise en valeur et en relation des différents aspects de la problématique.

Titre, introduction et conclusion

L'introduction devait être brève mais percutante : il convenait de définir le contexte dans lequel s'inscrivait l'ensemble des documents (le combat actuel de la société civile dans les pays arabes pour obtenir davantage de libertés, individuelles et collectives) et proposer un plan (par exemple, dans une première partie, les difficultés rencontrées dans ce combat du fait de la forte résistance des autorités (Egypte notamment) et, dans une deuxième partie, les avancées découlant à la fois de la volonté de la société civile (Tunisie, Bahrein, Egypte) et de l'engagement de certains gouvernements vers un processus de démocratisation et de libéralisation (Tunisie)).

Il est inutile, dans l'introduction, de citer les références de chaque document les uns après les autres. Cela n'apporte rien et alourdit l'entrée en matière.

D'autre part, le plan proposé ne doit pas être une reprise mot pour mot de la question posée en tête d'épreuve, comme cela a pu être le cas dans certaines copies. Cette question sert à guider le candidat, à lui permettre de mieux cerner et plus rapidement la problématique, mais il est entendu qu'il doit produire une synthèse personnelle, qui reflète son propre travail d'organisation des idées et des arguments.

Il est conseillé de soigner particulièrement le titre, l'introduction et la conclusion : ce sont des parties qui permettent au correcteur de se rendre compte si le candidat a saisi la problématique (titre et introduction) et s'il en a compris les enjeux (conclusion). Or, certaines copies ne comportaient pas de titre, ni même de conclusion !

Développement

Très peu de candidats prennent la peine de diviser leur synthèse en paragraphes de sorte à indiquer le passage à un nouvel aspect de la question. Cette négligence trahissait souvent l'absence d'un véritable plan, selon une logique argumentative prédéfinie.

Il est conseillé de concevoir un plan détaillé sur un brouillon, où apparaissent clairement les différentes étapes de l'argumentation (division par exemple en 2 parties et 2 ou 3 sous-parties), de le suivre et de signaler les transitions par des espaces et des mots de liaison appropriés.

LANGUE

De manière générale, les phrases simples et complexes sont maîtrisées et le lexique assez riche. Toutefois, on note un certain nombre de fautes de langue récurrentes, dues à une méconnaissance de la grammaire arabe.

Cette carence pourrait être compensée par une lecture quotidienne, même pour un temps court, de la presse arabe internationale (الحياة، الشرق الأوسط، السياسة الدولية...), et, si possible, de romans ou extraits de romans contemporains.

On relèvera les erreurs les plus courantes :

- D'ordre phonétique : la confusion persiste entre certaines consonnes et leurs correspondantes emphatiques (تضمهور* au lieu de تدهور , انتقاض* au lieu de انتقاد , اقتسر* au lieu de اقتصر , متناقضة* au lieu de متناقضة , متناقدة* au lieu de متناقدة), entre un mot se terminant par هـ et un autre par اً (موازاة* au lieu de موازاة , موازاة مع ما شهدته تونس , خاصة* au lieu de خاصة), entre « alif » suscrit et « alif » dans le corps du mot (هاته* au lieu de هاته)...
- D'ordre morphologique : l'écriture de la hamza pose toujours problème (متؤخرة* au lieu de متأخرة), ainsi que la distinction entre une hamza de liaison (همزة وصل) et une hamza stable (همزة قطع), et la règle d'absence de اء derrière ا (بناء* au lieu de بناء) ; la déclinaison de ذو est fantaisiste car le plus souvent il n'est pas accordé au mot dont il est épithète ; de même les pronoms relatifs ne sont pas accordés avec l'antécédent, dont ils sont aussi épithètes (هذه الدول) الذي سبق ذكرها (التي* au lieu de التي), sans parler du fait que le relatif apparaît alors que l'antécédent est indéfini (أساليب تقليدية* au lieu de أساليب تقليدية* التي كانت) ; la déclinaison du nom à racine défectueuse n'est pas maîtrisée (متساوي* au lieu de متساوي), ni la conjugaison des verbes défectueux (ترقى* au lieu de ترقى)...
- D'ordre syntaxique : les prépositions utilisées ne sont pas toujours idoines (ناهيك* au lieu de عن , طلب* au lieu de ب , مع* au lieu de مع , مقارن* au lieu de ب , من أجل , le cas « منصوب » est régulièrement oublié après أن (علماً أن) (حدود* au lieu de حدود , ناشطين* au lieu de ناشطون , ناشطون* au lieu de ناشطون , حقوقيون* au lieu de حقوقيون), la syntaxe de غير est mal connue (غير الجيدة* au lieu de الغير جيدة)...
- D'ordre stylistique : certains candidats adoptent des tournures calquées du français (عرفت* au lieu de عرفت , من طرف* au lieu de من طرف , منظمة* au lieu de منظمة , الدول العربية* au lieu de الدول العربية تطورا , بيان وقع عليه* au lieu de بيان وقع عليه , حقوقية* au lieu de حقوقية , 15 منظمة حقوقية* au lieu de 15 منظمة حقوقية : on préférera donc une construction à la voie active : بيان وقعت عليه , 15 منظمة حقوقية* au lieu de 15 منظمة حقوقية : بيان وقعت عليه , تطورا* au lieu de تطورا , ملحوظاً* au lieu de ملحوظاً)...

En résumé, on conseillera aux candidats de revoir la grammaire arabe durant leurs deux années de préparation, de faire les nombreux exercices proposés dans les manuels, de lire beaucoup et de s'entraîner régulièrement à rédiger des synthèses de documents en arabe.

ESPAGNOL

L'ÉPREUVE

Le dossier de synthèse en espagnol traitait de la protection du littoral espagnol, victime de la construction massive. La nouvelle loi (Ley de Costas) a fait l'objet de vives critiques car elle favorisait les intérêts économiques au détriment de la protection de l'environnement. Ce dossier se composait de trois articles de presse extraits de *El País digital*, d'une photographie de Greenpeace représentant des militants écologistes qui manifestent devant le ministère, et d'une autre photographie du *Diario de Mallorca* d'une station balnéaire extrêmement urbanisée. La question invitait les candidats à réfléchir sur l'impact de cette nouvelle loi sur l'économie et la politique environnementale du pays.

REMARQUES GÉNÉRALES

On demandait aux candidats de réaliser une synthèse de 450 à 500 mots comportant un titre, une introduction incluant la présentation des documents et la problématique, puis un développement en deux ou trois parties et enfin une conclusion objective.

Les mauvais résultats obtenus par certains mettent en évidence un manque de travail de préparation et/ou un niveau d'espagnol très inférieur aux exigences de l'épreuve.

REMARQUES SUR LA MÉTHODE

On déplore que certains candidats ne respectent pas les consignes basiques de l'épreuve à savoir absence de titre, pas de présentation des cinq documents voire absence d'introduction. Généralement, le nombre de mots a été respecté et bien indiqué à la fin de la copie. Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de faire figurer le titre intégral de chaque article, ce qui donne lieu à une introduction trop longue et qui laisse moins de place au développement.

La difficulté principale des candidats est d'organiser les différents arguments. Certains candidats n'ont pas utilisé la totalité des documents.

La conclusion n'est pas toujours cohérente et certains ont exprimé leur opinion, ce qui est à bannir dans ce type d'exercice.

Dans certaines copies, très rares heureusement, les candidats ont traduit des pans entiers du texte initial et n'ont pas pris la peine de reformuler les idées. Cette pratique a été pénalisée.

Dans l'ensemble, les documents ont été correctement compris. Nous avons relevé de rares contresens...dans des copies qui présentaient de grosses lacunes sur le plan linguistique.

REMARQUES CONCERNANT LA LANGUE

Certaines copies reflètent un niveau de langue très insuffisant et on est parfois surpris que certains candidats choisissent l'espagnol pour le concours.

Les erreurs les plus fréquentes concernent les bases grammaticales et la conjugaison qui ne sont pas toujours bien maîtrisées. Certaines copies, à l'évidence de candidats bilingues, ont été épargnées par ces difficultés.

On notera principalement le non-respect des accords grammaticaux en genre et en nombre, l'emploi du subjonctif, la concordance des temps, l'emploi de *ser* et *estar*, les confusions entre *haber* et *tener*, l'oubli de la préposition *a* devant le COD de personne... On trouve dans certaines copies le verbe à l'infinitif et non conjugué !

Il est indispensable d'avoir un ouvrage de grammaire avec des exercices corrigés et de l'utiliser !

En ce qui concerne le vocabulaire, il faut rappeler aux étudiants qu'il ne faut jamais inventer un mot que l'on ne connaît pas. Il est plus judicieux de trouver un synonyme ou une traduction qui s'en rapproche. Pour acquérir du vocabulaire, il faut lire régulièrement la presse espagnole et se constituer des listes de vocabulaire par thèmes.

Les conjugaisons sont insuffisamment maîtrisées et il ne faut pas négliger de les apprendre par cœur. Il n'existe pas d'autre méthode et cela constitue un excellent moyen de prendre l'avantage sur les autres copies !

En conclusion, la préparation de cette épreuve passe par un travail régulier et approfondi avec l'aide d'ouvrages de grammaire et de conjugaison, une lecture de la presse et la constitution d'un vocabulaire thématique. C'est la base pour éviter dans les copies de concours des erreurs inadmissibles à ce niveau.

ITALIEN

Les textes proposés étaient d'une grande actualité car ils abordaient l'impact de la crise dans la vie quotidienne, sociale et économique des italiens et leur malaise social et civil grandissant.

Tous les candidats ont montré une bonne compréhension des textes et globalement en ont fait une analyse et une synthèse assez pertinente, même si dans la plupart des cas il s'est révélé une certaine faiblesse grammaticale, signe sans doute d'un manque de pratique plus que d'une méconnaissance des règles.

Tous ont en effet essayé d'utiliser des expressions et du vocabulaire se détachant de celui des textes, montrant donc leur capacité à construire des phrases avec leurs propres mots, même si parfois cela a donné lieu à des faux-amis et à des calques.

On remarquera également l'utilisation des mots de liaison (cause, temps, lieu...) et des conjonctions pour coordonner et subordonner le discours.

D'une façon plus générale, voici quelques conseils pour éviter certaines erreurs :

- Attention aux articles définis ! (ex. *lo* pl. *gli* devant les noms masculins commençant par s+consonne, z, ps, gn, y, x)
- Attention au pluriel des adjectifs en *-e* au singulier qui ont un pluriel en *-i* (exactement la même règle que pour le pluriel des noms).
- Ne pas oublier que devant les dates et les pourcentages on met toujours l'article !
- Attention aussi à l'accord entre nom et adjectif !
- Les quantitatifs (*molto, poco, tanto, troppo*) s'accordent au nom auquel ils se réfèrent mais ils sont invariables s'ils accompagnent un adjectif.
- Certains verbes comme *crescere, diminuire* etc demandent l'auxiliaire être dans les temps composés ex. *il bambino è cresciuto molto ; il potere d'acquisto è diminuito (mais : il governo non ha diminuito le tasse ma le ha aumentate).*
- Verbe de mouvement + a + INFINITIF ex. *vado a comprare il giornale*
- Ne pas oublier de mettre l'accent à la 3^{ème} personne du verbe être au singulier : *lui è !* (car sans l'accent c'est la conjonction e(=et))

Attention aussi à certains calques et gallicismes ou des faux-amis : *l'aumento* ; il *consumo* pour la consommation en général alors que *consumazione* représente ce que l'on peut consommer dans un bar par exemple ; *la mancanza* pour le manque et pas *manco* (=même pas) ; *notevole* (adjectif) et pas *notabile* qui est une personne notable dans une communauté ; *europeo/a* et pas *europeano* ; *la parte* pour un quota de quelque chose alors que *la partita* indique le match, la partie dans le contexte sportif ; *il tasso* (=le taux) alors que *la tassa* (=la taxe, l'impôt)

Attention aussi à ne pas traduire mot à mot certaines expressions car le sens au figuré n'est pas le même :

- Avoir du mal à ... = *aver difficoltà a ...*
- Etre de la partie... = *essere partecipi*
- Se sentir en confiance = *sentirsi fiduciosi*

On ne dit pas *dare i numeri* car cette expression signifie perdre la tête ou devenir fou mais on dit dans le contexte donné : *dare le cifre* (ex. *l'articolo dà le cifre della disoccupazione giovanile*)

Enfin, *essere reduce da* veut dire « revenir de » et le mot *reduce* signifie rescapé, vétéran mais en aucune manière veut dire « réduit » que l'on dit *ridotto* (*participle passé de ridurre*).